

Mise à jour concernant le COVID-19

Vendredi, 3 avril 2020

Nous tenons à signifier à la population que deux cas de COVID-19 à L'Anse-Saint-Jean ne représenteraient désormais plus de risque de contamination pour la population. Les services de santé du CIUSSS auraient confirmé la nouvelle aux deux personnes concernées dans les dernières heures. Le total des cas toujours actif au sein de la Municipalité est donc de deux. Nous poursuivons nos suivis auprès des gens infectés afin de s'assurer du respect des directives et de leur état de santé.

Nous désirons de plus rappeler à la population d'éviter tout rassemblement. Cela inclut les soupers entre amis et parents et toute situation où des individus ne faisant pas partie de votre famille immédiate (gens vivant sous le même toit) se retrouvent à proximité dans le même lieu ou la même résidence.

Nous rappelons également l'interdiction aux gens de louer leur chalet, condos ou résidence pour des fins de tourisme.

Le gouvernement provincial a resserré l'application de ses directives et la Sûreté du Québec a maintenant autorité pour donner des amendes aux citoyens récalcitrants. À cet égard si vous constatez une situation où les directives gouvernementales ne sont pas respectées et pouvant porter atteinte à la santé et sécurité des individus, vous êtes invité à composer le **310-4141**. Cette ligne spéciale, mise en place par les services policiers, leur permet de recueillir les plaintes spécifiques à la COVID-19 ainsi qu'analyser et agir sur celles-ci lorsqu'ils le jugent nécessaire.

Nous insistons de plus sur le respect des consignes de quarantaine émises par le Premier ministre Legault afin de s'assurer de gagner cette bataille ensemble !



L'ANSE-SAINTE-JEAN

-1838-

Municipalité de L'Anse-Saint-Jean